

SPÉCIAL

Le 15 mars, les conseillères et conseillers municipaux ont été élus pour un nouveau mandat.

Normalement le vendredi suivant, le maire, les maires délégués et les adjoints auraient dû être élus par le conseil municipal et officiellement installés.

Malheureusement c'est le confinement qui a été mis en place.

Depuis, les anciens et nouveaux élus gèrent ensemble les affaires courantes.

La vie ne s'arrête pas, même avec l'épidémie, et c'est pourquoi nous avons décidé de vous faire parvenir ce journal qui concentre les informations les plus importantes.

Vous trouverez en particulier toutes les explications concernant les masques que nous allons mettre à disposition des habitants.

Au nom de tous les élus, je tiens à remercier très chaleureusement tous ceux qui participent, parfois même très discrètement, à l'organisation de la solidarité entre nous tous habitants de Val du Layon.

Gérard TREMBLAY

VIE COMMUNALE - INFORMATIONS MUNICIPALES

Par le biais de la communauté de communes, la commune de Val du Layon a commandé des masques « grand public » tissu. L'objectif communautaire partagé est de permettre à chaque habitant d'avoir au moins un masque tissu réutilisable pour le déconfinement du 11 mai, principalement pour ceux qui n'en sont pas pourvus et qui doivent reprendre une activité partielle ou totale.

Ci-dessous, vous trouverez un bon familial de retrait à découper. Les familles devront, si elles ont besoin de masques, le remplir et venir aux points de retraits indiqués. Ces masques ne seront distribués qu'à partir des enfants scolarisés en 6^{ème} au collège.

Une distribution dans les écoles primaires sera effectuée parallèlement avec des masques de taille adaptée pour cette tranche d'âge (jusqu'à 6 ans, le port du masque est fortement déconseillé).

**Les permanences se tiendront
le mercredi 13 mai de 18h à 20h
et le samedi 16 mai de 14h à 17h**

**à la salle de sports pour les habitants de St Lambert et
salle Jean de Pontoise pour ceux de St Aubin.**

Chaque salle bénéficiera d'une entrée et d'une sortie. Nous vous demandons de respecter au moins 1 mètre en cas de file d'attente à l'extérieur.

Une personne sera placée à l'entrée pour contrôler le flux. Plusieurs tables seront positionnées avec une personne gantée et masquée par table. Vous déposez votre bon sur la table et, suivant le total indiqué, les masques vous seront remis. A l'entrée et à la sortie des salles seront affichées des notices d'usage pour une bonne utilisation des masques.

BON DE RETRAIT DE MASQUES GRAND PUBLIC (Tissu)

LIEUX : Salle des sports (Saint Lambert du Lattay) et Salle Jean de Pontoise (St Aubin de Luigné)

DATES : Mercredi 13 mai de 18h00 à 20h00 et Samedi 16 Mai de 14h00 à 17h00

Votre adresse :

Commune déléguée : St AUBIN DE LUIGNE St LAMBERT DU LATTAY

M./Mme : Nom : Prénom :

M./Mme : Nom : Prénom :

Nombre de
masques :

.....

SUITE À COMPLÉTER AU DOS



Je ne peux me déplacer et donne procuration à M./Mme : et l'autorise à récupérer mes masques.

■ UN ÉLAN SOLIDAIRE POUR PRÉSERVER LE CHARME DE VAL DU LAYON

Le COVID-19 a bousculé nos habitudes et ce confinement inédit a ébranlé notre vie sociale et professionnelle mais aussi tout le fonctionnement des services communs.

Depuis le 17 mars, les services techniques de la Communauté de Communes fonctionnent au ralenti.

Seules les activités essentielles sont assurées par les agents : propreté de l'espace public, sécurité et surveillance des bâtiments communaux, entretien de la voirie pour garantir notre sécurité, mise en place des marchés ...

Depuis le 20 avril, une reprise partielle des agents des espaces verts s'est enclenchée avec seulement 4 agents sur 10. C'est ainsi qu'un entretien succinct de nos cimetières a été réalisé, qu'une intervention dans toutes les écoles publiques et en bordure du domaine routier pour améliorer la visibilité et la propreté aux abords des abris bus, en prévision du redémarrage des transports en commun sera faite d'ici le 11 mai.

Cependant, tous les espaces verts de notre commune sont submergés d'herbes envahissantes.

Aussi, devant la difficulté liée au confinement, aux normes de sécurité et de distanciation qui s'y rattachent, la reprise complète de tous les agents sera progressive.

Pourtant, la végétation continue son développement et l'entretien des espaces devient urgent !

Nous proposons à chaque habitant un élan solidaire pour que nos villages retrouvent un aspect entretenu. Nous vous invitons à cocher la case : « déplacement bref » de votre « attestation de déplacement dérogatoire » et à effectuer une activité sportive de jardinage dans le massif, l'allée, le trottoir le plus proche de votre domicile. Prenez des photos, avant/après et envoyez-les sur la boîte de la mairie : mairie@valdulayon.fr

Si chacun apporte sa contribution, vous verrez qu'à Val du Layon fleuriront des jours meilleurs.

A situation particulière, solution ponctuelle innovante ! Unissons nos forces, retrouvons nos manches pour que l'exemplarité de notre village soit notre fierté !



Saluons les 1ères initiatives citoyennes !

■ BRUITS ET NUISANCES



Le temps libéré par le confinement et le retour du soleil a permis aux jardiniers et bricoleurs de s'adonner à leur passion. Toutefois, il est rappelé que, par respect du voisinage, un arrêté préfectoral limite les nuisances sonores en dehors des horaires suivants :

- Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

■ DÉCHETTERIES



Depuis le 27 avril, les déchetteries du Smitom sont partiellement ouvertes aux horaires habituels (**sauf les samedis**) avec quelques consignes :

- uniquement pour les déchets verts,
- 4 usagés maximum sur le site,
- aucun prêt d'outil pour décharger,
- respect des distanciations entre usagés et les agents.

Plus d'infos sur : www.smitom-sudsauumurois.com

BON DE RETRAIT DE MASQUES GRAND PUBLIC (Tissu)

Enfants de **+ de 10 ans** (pour les moins de 10 ans ils seront fournis dans les écoles primaires)

1- Nom Prénom : 2- Nom prénom :

3- Nom Prénom : 4- Nom Prénom :

J'atteste sur l'honneur que les informations ci-dessus sont exactes et m'engage à ne demander qu'un seul masque par bénéficiaire.

Signature :

Dès l'annonce du confinement, les écoles et la commune ont mis en place l'accueil des enfants du personnel nécessaire à la gestion de la crise sanitaire. Depuis le 16 mars, les équipes enseignantes et les agents ont accueillis ces enfants sur le temps scolaire et durant les vacances. L'association Familles Rurales s'est également mobilisée à St Aubin pendant les vacances.

Petit clin d'œil à l'association qui chaque jour envoyait aux familles un ACTIV'JOUR N°... avec des propositions de jeux faciles à fabriquer, des activités sportives à faire en famille, des recettes du monde ou des idées d'activités culturelles : belle idée !

Le prestataire de restauration ayant cessé de nous fournir à partir du 16 mars, des pique-niques froids ou chauds fournis par les parents ont dû remplacer le classique repas du midi.

Depuis les vacances scolaires, l'ensemble des bâtiments, écoles publiques et pôles enfances entre autres, a été désinfecté et nettoyé en profondeur.

Les grandes lignes du plan général de déconfinement national ne sont connues que depuis le 28 avril. Le protocole sanitaire spécifique aux établissements scolaires est accessible depuis le dimanche 3 mai et des corrections sont encore apportées ce lundi 4 mai, jour de rédaction de cet article. Les directeurs, les chefs d'établissements et la commune se sont rencontrés ce même 4 mai après-midi.

Un ajustement général est nécessaire pour accueillir progressivement nos enfants dans des conditions optimales de sécurité sanitaire. Nous avons tous convenu que c'était la priorité N°1. Chaque école a réalisé son propre projet de reprise pédagogique.

VOICI LES GRANDS PRINCIPES GÉNÉRAUX (HORS PRINCIPES PÉDAGOGIQUES) :

- les TAP ne reprendront pas.
- les horaires des écoles seront harmonisés.
- l'accueil périscolaire et la pause méridienne se feront sur les sites des 4 écoles. Nous demandons aux familles de fournir un repas froid dans une glacière. Nous avons conscience des contraintes mais sans tous ces réaménagements, nous n'aurions pas un protocole sanitaire optimal.
- Chaque transition périscolaire/école, école/repas, ainsi de suite, fera l'objet d'un nettoyage.
- Le mercredi, il n'y aura **pas d'école**. Cette journée sera consacrée à la désinfection des écoles publiques et des salles. utilisées par la commune dans les écoles privées Cette opération sera reproduite les vendredis soirs également.
- Le périscolaire du matin, du soir ainsi que la pause méridienne seront sous la responsabilité de la commune.
- Les écoles publiques seront équipées de tout le matériel nécessaire à l'application des gestes fréquents du lavage de mains, geste essentiel.
- Le service périscolaire accueillera vos enfants tous les matins et soirs **uniquement les jours ou votre enfant est à l'école** (2 jours/semaine).
- En revanche, **concernant les enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise**, ils seront accueillis :
⇒ Les 4 jours dans les écoles ainsi qu'en périscolaire (matin, soir)

Toute cette réorganisation permet de mobiliser sur les 4 écoles les agents disponibles (animateur, ménage), de réduire le nombre de bâtiments subissant ces entretiens approfondis impératifs et récurrents, d'éviter le regroupement d'un trop grand nombre d'enfant sur un seul lieu, les déplacements et le croisement d'écoles.

La question de l'ALSH d'été reste également en suspens. Des consignes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale sont encore attendues. Tout est prêt... Nous reviendrons vers vous également dès que nous aurons des éléments probants et fiables sur lesquels s'appuyer.

Chaque école transmettra aux parents concernés l'organisation choisie sur temps scolaire, les horaires et les détails spécifiques à chacune. Nous nous félicitons de l'état d'esprit de tous. La bienveillance, la coopération nous permettent d'assurer correctement et dans de bonnes conditions ce retour partiel dans les écoles.

Soyez assurés de notre volonté unique de tout mettre en œuvre.

Bibliothèque et Médiathèque

■ RÉOUVERTURE DE NOS DEUX BIBLIOTHÈQUES SOUS FORME DE DRIVE

Voici les mesures transitoires applicables du 11 Mai au 7 juin :

Réservation sur le portail du site de chaque bibliothèque et prise de rendez-vous pour le retrait.

Accès au DRIVE :

- Une seule personne par famille,
- port du masque obligatoire,
- apporter sac ou panier pour les livres (aucun sachet ne sera fourni),
- respecter le jour et l'horaire fixés pour le retour et le prêt des documents,
- mise à disposition de gel hydro alcoolique à l'entrée.

ST AUBIN (drive installé dans la salle Jean de Pontoise)

Réservation :

sur le portail : bibliotheque-1001pages.fr à tout moment.

par mail : bibliotheque.staubin@valdulayon.fr

par téléphone : Ariane au 02 41 66 31 94

⇒ le mercredi de 9h à 12h et

⇒ le vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Entrée par la rampe (porte coté ascenseur) en respectant le marquage au sol.

Dépôt des retours dans des bacs prévus à cet effet, remises des prêts à l'abonné,

Sortie côté Puits.

Dates : samedi 16 mai (10h30 à 12h30) et suivants

Mercredi 20 mai (16h à 18h) et suivants



ST LAMBERT (drive dans le couloir de la Médiathèque)

Réservation :

sur le site : <http://lireenlayon.fr>,

par mail mediatheque.stlambert@valdulayon.fr

par téléphone : Sylvaine au 02 41 91 18 41

puis rendez-vous fixé.

Retour avec dépôt dans des bacs prévus à cet effet

⇒ Mercredi 13 et jeudi 14 mai de 9h à 12h

Retour et prêts :

Vendredi 15 mai (16h à 19h) et suivants

Samedi 16 mai (10h à 12h30) et suivants

Mercredi 20 mai (10h à 12h30) et suivants



MAIRIE VAL DU LAYON

www.valdulayon.fr

◆ **OUVERTURES DES MAIRIES**

À St Lambert, tous les matins : 9h à 12h

À St Aubin : les mardis et jeudis matin : 9h à 12h

Le port du masque est obligatoire en mairie pour le public.**Une seule personne en attente autorisée dans le hall de St Lambert et une seule dans l'entrée de la mairie de St Aubin.****L'ouverture au public est conditionnée par la bonne réception des plexis de protection pour les accueils (en cours de fabrication au 5 mai).**◆ **Ouverture de la poste progressive :**

À partir du samedi 16 mai, tous les samedis de 10h à 11h30.

Le port du masque est obligatoire à la poste pour le public.

*Evénements annulés, reportés, maintenus ?
Besoin d'une info ?
Rendez-vous sur le site, rubriques Actualités et Agenda.*

■ **EMPLOI :**

Dans la situation exceptionnelle de crise sanitaire, le Service de Remplacement a besoin de salariés pour satisfaire les besoins de main d'œuvre des agriculteurs et se doit aussi d'anticiper la période estivale pour assurer le remplacement vacances de quelque 400 agriculteurs.

Plus de 150 postes sont à pourvoir pour l'été 2020 (de mai à septembre). Renseignements au 02.41.96.76.90 (ELIORESO)

■ **AFFAIRES SOCIALES**

Grace à la collaboration des agents communaux, du CCAS, des bénévoles et des élus (anciens et nouveaux), dès l'annonce du confinement, nous avons mis en place l'aide aux personnes les plus vulnérables, qu'elles soient âgées, isolées, ou fragiles.

Sensibilisée par la presse, l'affichage dans les commerces, mais aussi par mails à l'ensemble des associations, spontanément, une quinzaine de personnes en plus du CCAS a proposé ses services et a assuré des contacts téléphoniques réguliers pour les personnes les plus isolées ou plus âgées.

Nos commerces de proximité ont été un vrai soutien pour eux et pour toute la population d'ailleurs.

Avec Mr GOURDON et Mme GELINEAU (Boulangerie K'Rion), Mr et Mme SOURICE (Viveco), Mr ERNOULT et Mme GAGNEUX (Coccimarket), nous avons pu organiser un système de commandes et de livraisons.

Nous avons également pu maintenir une permanence téléphonique en Mairie avec nos agents administratifs et

notre marché sur dérogation préfectorale.

Des particuliers, artisans et viticulteurs ont proposé au personnel soignant des masques qu'ils avaient en stock.

La Mairie a aussi mis à disposition une partie de sa réserve de la grippe H1N1. Les masques ont ainsi pu apporter une solution d'urgence aux aides à domicile, ADMR, à l'Ehpad, aux écoles...

Le local SDF est resté accessible sans limite de durée, contrairement au règlement habituel. La banque alimentaire a pu nous délivrer des colis d'urgence. Après une courte période d'arrêt, elle fonctionne de nouveau. Par ailleurs nous avons dû suspendre le transport solidaire pour protéger nos bénévoles.

Un numéro vert nous a été communiqué par la Préfecture pour répondre à vos questions ou vos difficultés liées à votre logement, handicap, isolement, ressources...

N° vert : 0800 130 000■ **EHPAD : SOUTIEN ET DISTRACTION**

Nos aînés de la « résidence du Lattay » sont confinés dans leur chambre depuis le 26 mars.

Aussi, si vous êtes comédien, musicien, chanteur, conteur, venez égayer un moment de leur journée !

Votre intervention aura lieu à l'extérieur de l'EHPAD et chaque résident pourra ouvrir sa fenêtre pour profiter de vos talents.

Contact : Mme Cousin : 02 41 74 32 00

Mr Matignon directeur de l'EHPAD sollicite les entreprises locales pour un don de masques FFP2 et de surblouses pour équiper en sécurité immédiate ses soignants.

■ **FABRICATION DE MASQUES**

Un collectif de couturières s'est mis à l'œuvre pour la réalisation de masques en tissu, près de 1000 masques réalisés en 5 semaines.

Vous pouvez proposer votre aide, (couturières ou non), ou leur proposer de la matière polaire nécessaire à la fabrication.

Contacteur Benoit LEVON
au 06 75 70 17 18.

■ **RÉSEAU DE SOLIDARITÉ RAARE**

L'association Ravitaillement Alimentaire Autonome, Réseau d'entraide (RAARE) apporte son soutien aux personnes en grande précarité sur Angers et ses environs.

Il y a encore un certain nombre de personnes à la rue, malgré les centres ouverts à Trélazé (alimentés par la croix rouge) et Beaucozézé (par d'autres associations).

À chaque maraude, nous rencontrons généralement autour de 20 à 25 personnes, que nous commençons à bien connaître et qui ont de grosses difficultés dues au confinement. Ceci n'est qu'un exemple parmi tous les axes de nos interventions.

Une antenne de partage existe chez nous.

Les besoins sont variés : produits de 1^{ère} nécessité et d'hygiène (adulte et même bébé), gâteaux, chocolat, matériel de puériculture, vêtements d'été, petite bouteille d'eau, vaisselle jetable...

Prenez contact avec Simon tél : 06 71 42 79 29 et déposez vos dons au 2 rue Jean de Pontoise, ST AUBIN DE LUIGNE.

Merci d'avance pour votre générosité !